

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

CHANCELLERIE

DECRET N° 70/171 DU 22/5/70

Portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969;
Vu le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre du Mérite Congolais ;
Vu le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits de Chancellerie ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Est nommé à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais :

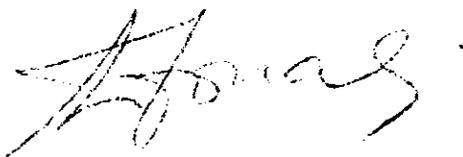
AU GRADE DE CHEVALIER :

Monsieur Louis-Roger SAPPEY-MARINIER, Employé à la Société Générale de Banques au Congo.

ARTICLE 2.- Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des droits de Chancellerie.

ARTICLE 3.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

BRAZZAVILLE, le 22 Mai 1970



CHEF DE BATAILLON Marien N'GOUABI.-